

=====

"DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU CHEVAL EN FRANCE :

L'HEURE DE VERITE"

=====

SYNTHESE DE LA TABLE RONDE du 11 mars 1987

(13^{ème} journée de la RECHERCHE CHEVALINE

Réalisée par N. BAUDOIN
 Ingénieur au C.E.R.E.O.P.A.

C. E. R. E. O. P. A.

Centre d'Etude et de Recherche sur l'Economie
 et l'Organisation des Productions Animales

16, Rue Claude Bernard
 75231 - PARIS CEDEX 05

S O M M A I R E

INTRODUCTION

1. L'EQUITATION : Une hémorragie constante des licenciés bien que renouvelée chaque année !
2. ELEVAGE ET EQUITATION : Une concertation encore timide !
3. MARKETING : L'exemple des courses au trot
4. LE SECTEUR "CHEVAL", un financement original parfois maltraité !
5. LE SERVICE DES HARAS : "Plus on se réforme à temps, plus on digère mieux sa réforme !
6. LE CHEVAL LOURD : Y a-t-il une volonté politique de maintenir ce secteur ?
7. LA FORMATION HIPPIQUE, un élément clé du développement !

CONCLUSION

*
* *

**"DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU CHEVAL EN FRANCE :
L'HEURE DE VERITE"**

Tel était le sujet de la **Table Ronde** qui clôtura la 13ème journée de la Recherche Chevaline du 11 mars 1987.

Présidée et animée par M. H. BLANC, Ingénieur Général du G.R.E.F., elle a regroupé Messieurs :

- . J. CHARTIER, Directeur Technique de la Société d'Encouragement à l'Elevage du Cheval Français (S.E.C.F.), représentant M. P. de MONTESSON, Président.
- . J.F. CHARY, Président de la Fédération Equestre Française (F.E.F.).
- . B. DUTOIT, Président de la Fédération Nationale Chevaline (F.N.C.), Membre du Bureau du Groupe Cheval de la F.N.S.E.A..
- . P. MURRET-LABARTHE, Chargé de mission au Cabinet du Ministre de l'Agriculture

autour de deux journalistes :

- . Cl. MENNEL, journaliste à l'A.F.P.
- . L. OVADIA, journaliste à Radio-France, France Inter.

*
* *

I N T R O D U C T I O N

L'animateur, M. H. BLANC, ouvre le débat en précisant que le thème de cette Table Ronde est immense.

1. Le développement peut être à la fois :

- **Un objectif** : le développement de la production et de l'activité, c'est-à-dire l'adéquation de l'offre et de la demande ;
- **et un moyen** : le développement technico-économique ;

2. La promotion constitue toutes les actions de soutien, d'encouragement et de communication.

Il donne alors la parole aux deux journalistes pour interroger les quatre personnalités présentes, tout en précisant que les questions qui sont posées au cours de ce débat, sont en fait celles des correspondants ayant au préalable adressé des questions au CEREOPA. Ainsi, une soixantaine de questions ont été reçues avant le débat. Elles ont été regroupées par thèmes qui forment la trame de cette Table Ronde.

1. L'EQUITATION : une hémorragie constante des licenciés bien que renouvelée chaque année !

Question

Jusqu'en 1985, le nombre de licenciés augmentait d'environ 1,4% par an. Il a subitement augmenté en 1986 de près de 9%. Comment expliquer cette augmentation. Est-ce le fruit de l'effort de promotion de la F.E.F. ou un habile calcul intégrant une ou plusieurs familles de l'équitation non comptabilisées jusqu'à présent ?

J.F. CHARY

"Je dois avouer que je ne suis pas capable d'expliquer pourquoi nous avons augmenté le nombre de licenciés faute de moyens. La première chose dont il faut prendre garde, c'est de se dire que le nombre de licenciés a augmenté donc le nombre de cavaliers a augmenté.

Si cette augmentation fédérale, traduit la vitalité de l'entreprise fédérale, ce n'est pas pour autant que le nombre de gens qui pratiquent l'équitation en France est en croissance.

Ce serait une bien piètre satisfaction que de constater cette augmentation comme une différence entre les gens qui sont venus à l'équitation et à la licence fédérale en 1986 et ceux qui n'ont plus repris leur licence en 1986. Tant que nous ne pourrons pas bien quantifier le nombre des gens et les motifs pour lesquels ils repartent, nous n'aurons pas été assez loin dans notre démarche.

Nous sommes conscients qu'il y a trois grandes causes d'hémorragie :

- A l'initiation : les gens ne trouvent pas ce qu'ils attendent et recherchent dans l'équitation ;
- Au cours de leur formation : nos examens fédéraux sont trop souvent des examens de sanctions au lieu d'être des tests de progression plus attrayants ;
- En fin de formation (niveau éperon d'argent) : à ce niveau, les gens ont la nausée, ne sachant pas ce qu'ils peuvent faire ensuite s'ils n'ont pas les moyens de disposer d'un cheval de sport. C'est la raison pour laquelle nous essayons de diversifier les disciplines.

Plus précisément, l'intégration de nouvelles disciplines fédérales (2 à 3 000 licenciés) n'expliquent pas l'augmentation de près de 9% des licenciés en 1986, soit plus de 14 000 licenciés."

Question

Avez-vous des idées à l'heure actuelle pour éviter cette hémorragie d'équitateurs qui abandonnent au bout d'un an ou deux de pratique ?

J.F. CHARY

"Les deux idées que nous avons consistant :

- d'une part, à lancer une étude analytique auprès des gens qui ont pris leur licence en 1985 et ne l'ont pas reprise en 1986 et 1987. Bien que le taux de retour d'un tel questionnaire risque de ne pas être extraordinaire, nous aurons une idée sur les motifs de désaffection, avec des chiffres plus précis.

- d'autre part, à faire de la prophylaxie en modernisant la pédagogie pas toujours adaptée aux besoins actuels; les motivations principales (sondage SOFRES 1985) étant la découverte de l'animal "cheval" et celle de la nature utilisant le cheval. Deux actions sont en cours : le lancement d'un programme de cassettes vidéo qui servira d'appoint aux centres équestres et des expériences pour promener à cheval les gens plus rapidement sur certaines races de chevaux à l'aide de selle creuse. A titre d'exemple, l'expérience de l'UCPA où des chevaux Camarguais font de l'initiation avec des selles creuses a fait baissé le taux de désaffectation de 67% à 15%."

Question

Pensez-vous que le fait de mettre tellement en avant la compétition de haut niveau est favorable à la promotion de l'équitation ?

J.F. CHARY

"Les facteurs qui aident à la promotion d'un sport, l'intérêt que le grand public lui apporte, que les médias lui concèdent et que les Pouvoirs Publics lui portent sont proportionnels à deux facteurs :

- d'une part, le nombre de licenciés,
- d'autre part, le nombre de médailles.

Il faut absolument essayer de lutter contre ce faux problème qui est d'opposer la pratique de l'équitation de base et l'équitation de haut niveau.

Plus on aura une large assise de l'équitation de base, plus on aura une assiette de sélection pour les athlètes de haut niveau.

A l'inverse, les résultats des cavaliers de haut niveau sont un facteur essentiel d'attraction vers un sport.

Question

Dans le sondage SOFRES réalisé en 1985 à la demande de la FEF, 57% des personnes interrogées estiment qu'il faut faciliter l'initiation de l'équitation à l'école (classe verte), et 43% qu'il faut développer les randonnées et le tourisme à cheval pour promouvoir l'équitation. Quelle est votre opinion et votre action dans ce sens ?

J.F. CHARY

Pour ce qui est du tourisme équestre, il y a actuellement l'ANTE et il y aura demain une délégation nationale du tourisme équestre dans la grande Fédération Française d'Equitation. Dans le cadre de mes responsabilités actuelles, je laisse le soin aux responsables actuels de s'en occuper puisqu'ils ont le talent pour le faire.

En ce qui concerne le développement de l'équitation sectorielle, c'est-à-dire l'équitation scolaire, universitaire, corporative, nous essayons de faire des efforts.

Pour l'équitation scolaire, le premier handicap, c'est qu'il y a à peu près autant de montage administratif que d'expérience d'équitation scolaire en France. L'équitation scolaire ne peut se développer qu'avec la complicité du Ministère de l'Education Nationale qui, malheureusement, n'est pas suffisamment ouvert à l'intérêt de la pratique de l'équitation pour les jeunes. C'est toute une campagne d'information à faire et il faudra profiter de l'aménagement des rythmes extra-scolaires (les contrats bleus)."

Question

Comment l'intégration du cheval dans l'agriculture à travers les fermes équestres pourra-t-elle se réaliser en parfaite osmose avec la F.E.F. ?

B. DUTOIT

"L'harmonie existe déjà. Il y a des centres équestres, écoles élémentaires d'équitation, quelquefois associations Loi 1901, au sein d'exploitations agricoles. L'investissement de départ d'une ferme équestre est, d'ailleurs moins important que celui d'un centre équestre traditionnel parce que dotée généralement de bâtiments, de chevaux et d'une compétence. Il a d'ailleurs été mis en place une "charte de la ferme équestre" pour pallier tout abus, et donner toute garantie de qualité."

2. ELEVAGE ET EQUITATION : Une concertation encore timide !

Question

Dans votre dossier de candidature à la présidence de la F.E.F. en 1985, vous avez remarqué qu'il était triste de constater que

dans le cadre des activités équestres, il n'existe pratiquement pas de relations institutionnelles entre les producteurs et les utilisateurs. Et pourtant, le sport n'est-il pas le principal débouché de l'élevage ?

J.F. CHARY

"En ce qui concerne les rapports entre les utilisateurs et les éleveurs, il y a un élément nouveau et récent puisque la F.E.F. et la FEDEL ont commencé à travailler ensemble. Si la première réunion a porté sur la remonte de haut niveau, lors des prochaines réunions, on abordera les problèmes concernant le cheval-type pour l'équitation de base. Sur ce sujet, nous avons l'impression que l'on nous fournit comme cheval d'usage, les rebus des chevaux de haut niveau alors que nous avons besoin pour notre développement de l'équivalent du ski court, équivalent que nous ne trouvons pas en quantité suffisante en France. Je ne suis pas convaincu qu'on fait de bons skis courts en prenant des longs et en leur coupant un bout.

Alors, je crois qu'il faudra qu'on imagine la production de l'équivalent du ski court à des cadences correspondant à la demande. De nouvelles vocations d'éleveurs de chevaux d'utilisation, en milieu rural, pourraient alors se créer."

M. du LAC (Président des Eleveurs du Midi-Méditerranée) intervient alors pour exprimer son désaccord avec le Président CHARY car :

- d'une part, la moitié de l'équitation française n'est contrôlée par personne. Cette moitié utilise bien les chevaux que l'on ne retrouve pas dans les centres équestres et qui sont de races françaises.
- d'autre part, lorsqu'on organise avec l'aide des Haras Nationaux des ventes de chevaux de 3 ans réservés aux centres équestres, ceux-ci ne viennent pas ou très peu alors que ces chevaux ne leur reviennent qu'à la moitié du prix de vente.

Alors si le Président CHARY estime qu'il n'y a pas assez de l'équivalent du ski court pour le cheval en France, c'est qu'il ne sait pas les trouver."

J.F. CHARY

"Le cheval de Selle Français présenté aux ventes de 3 ans ne correspond pas à ce que nous cherchons pour un certain nombre d'utilisations.

Si nous avons envie d'acheter des 2 CV, vous ne nous empêcherez pas d'en acheter. Pour un débutant, c'est beaucoup plus alléchant de monter sur un cheval d'1,60 m au garrot que sur celui d'1,70 m, il tombera de moins haut. Par ailleurs, un certain nombre de chevaux de races rustiques coûte trois fois moins cher en frais vétérinaires que les chevaux de Selle Français."

B. DUTOIT

"Mon approche un peu plus paysanne que le Professeur CHARY, me persuade que l'équitation quelle qu'elle soit, permettra l'élevage de s'amplifier. On a trop longtemps ignoré que les agriculteurs, éleveurs de chevaux, pouvaient eux-mêmes transformer leur production en produits pour l'équitation, et un haut niveau parfois. Dans cette optique, l'aspect "ferme équestre" s'intègre parfaitement dans la transformation du produit cheval. L'agriculteur, avec ses terres, ses bâtiments son environnement, est peut-être un des facteurs le plus médiatique pour l'équitation. Lorsqu'un individu quel qu'il soit fait la démarche de venir apprendre à monter à cheval et connaître l'animal "cheval", cela implique qu'il faut l'accueillir à la fois en tant que client et en tant que futur acheteur d'un cheval.

Sur le vide relationnel actuel entre producteurs et utilisateurs, il faut signaler comme exemple, les difficultés que l'on a à pouvoir disposer des indices BLUP qui concernent l'avenir de notre élevage à travers les compétitions équestres.

En effet, si la F.E.F., avec le sponsoring, détraque notre système de sélection par d'autres critères de gains, cela met mal à l'aise non seulement les chercheurs, mais surtout les éleveurs.

Il faut donc absolument qu'on trouve très vite un terrain d'entente pour que le courant passe entre les utilisateurs et les éleveurs."

Question

Quand on parle d'élevage, est-ce qu'il est possible d'envisager le développement et la sélection d'un cheval de loisir ?

B. DUTOIT

"A mon avis, ce n'est pas un problème de race car on peut faire de l'instruction avec des chevaux Anglo-Arabe, c'est un problème d'éducation du cheval et donc un problème d'élevage.

P. MURRET-LABARTHE

Si le rapprochement production-utilisation ne s'est pas fait, c'est par manque d'état d'esprit favorable de cohabitation entre les deux partenaires.

C'est vrai que l'administration ou la para-administration qui est aux deux bouts de la filière aurait pu, pourrait ou doit pouvoir faire quelque chose. Effectivement les producteurs et utilisateurs de chevaux de Selle, au même titre que pour les courses de trot et de galop, ne peuvent pas vivre en vase clos les uns par rapport aux autres, et peut-être aujourd'hui encore moins, compte tenu des problèmes d'élevage et de développement de l'équitation par rapport aux autres sports."

3. **MARKETING** : L'exemple des courses au trot

Question

Le cheval est souvent utilisé comme support publicitaire pour des produits qui ne sont pas directement liés à lui-même (cigarettes, voiture, chocolat, etc ...). Ne peut-on pas l'utiliser pour sa propre promotion ?

J. CHARTIER

"Je n'ai pas le sentiment qu'en définitive, le cheval ne serve pas pour sa propre promotion. S'il n'y a pas eu jusqu'à présent de campagne publicitaire spécifique pour vanter le monde des courses et inciter le public à venir nombreux sur les hippodromes, c'est en partie dû à un certain refus de la notion de jeu. Une vaste campagne institutionnelle orchestrée par le PMU a été engagée depuis peu afin d'améliorer la fréquentation des hippodromes."

P. MURRET-LABARTHE

"Si le cheval a été utilisé ces dernières années pour vendre des produits autres que le cheval, c'est essentiellement parce que les responsables des activités hippiques n'estimaient pas nécessaire de vendre leurs produits comme on vend des briquets. Ils avaient mal jugé les années à venir ou ils rêvaient sur un nuage !"

Maintenant qu'ils sont réveillés, ils présentent des spots publicitaires bien faits.

J.F. CHARY

"Il faut reconnaître que dans la publicité, on utilise rarement le support pour sa propre promotion. C'est assez paradoxal."

Question

Sur quelles techniques de marketing, la campagne sur les courses s'est-elle appuyée ?

J. CHARTIER

"La campagne qui a été lancée a fait suite à une étude de marché réalisée par une agence renommée. Si, par le passé, une telle campagne n'a pas été envisagée, c'est dû au fait que le monde des courses bénéficie des médias (presse, TV, radios...) sans les solliciter. La promotion des courses existait d'elle-même. C'est aujourd'hui insuffisant."

Question

Le spot "télévision" sur les courses avec sa tendance "érotique" a-t-il été accepté facilement par les dirigeants de l'institution des courses.

J. CHARTIER

Les dirigeants ont fait confiance aux professionnels de la publicité. Si certains d'entre eux ont pu être choqué par la "légèreté" du spot, ils ont reconnu qu'il s'agissait avant tout de conquérir une nouvelle clientèle.

Question

L'accueil et l'animation, parfois sommaires, des hippodromes ne sont-ils pas un frein au développement de ce secteur ?

J. CHARTIER

"Un effort très important a été effectué ces derniers temps dans le domaine de la promotion des courses et de l'amélioration de l'accueil.

En ce qui concerne la promotion, une des principales initiatives du Président de MONTESSON a été de créer un service de communication qui a eu pour vocation d'améliorer l'image de marque des courses et de relancer l'intérêt du public. Il s'agit également par l'intermédiaire de ce service d'attirer une nouvelle clientèle et par voie de conséquence, d'améliorer les recettes notamment à l'occasion d'organisation d'activités annexes.

Afin d'améliorer les qualités d'accueil, la première action réside en une meilleure signalisation. La présence d'hôtesse et d'un personnel qualifié facilement reconnaissable est une deuxième étape.

Par ailleurs, la Société du Cheval Français va prendre en charge une régie avec un matériel d'avant-garde pour produire des images à la disposition des chaînes de télévision.

Cette régie sera également mise à disposition de toutes les firmes quelles que soient leurs activités, qui auraient besoin de produire des images. Si le "galop" nous sollicite pour promouvoir ses images, nous ne manquerons pas de mettre notre régie à leur disposition."

J.F. CHARY

En ce qui concerne la durée d'émission télévisée sur le sport équestre, nous avons des statistiques relativement optimistes. Si, en 1984, on avait 17h d'antenne et 27h en 1985, en 1986 on est passé à 40h.

4. LE SECTEUR CHEVAL - Un financement original parfois maltraité !

Question

L'originalité du secteur cheval réside dans son auto-financement. Si on constate aujourd'hui que le montant total des enjeux augmente très légèrement, on pourrait supposer que la part qui revient au secteur "cheval" augmente aussi même légèrement. Comment se fait-il qu'il n'en soit rien ?

P. MURRET-LABARTHE

"C'est vrai que les enjeux sont en légère augmentation. Les taux de prélèvement sont demeurés inchangés à ma connaissance ces dernières années et la part qui revient au cheval ne devrait donc pas diminuer.

Par ailleurs, ce que l'on peut faire pour un secteur ne dépend pas uniquement de l'argent. Il y a l'aspect financier des choses et aussi la nécessité de l'Etat à pousser les gens à avoir des initiatives qu'ils ne tenteraient pas naturellement. Si l'Etat avait imposé à une certaine époque aux sociétés de courses à y voir un peu plus clair sur l'avenir à court terme, l'institution aurait fait beaucoup mieux que de créer des tiercés et des quartés supplémentaires chaque fois que les sociétés de courses le demandaient."

Question

Imaginons l'avenir complètement noir : les sociétés de courses s'effondrent ; que devient le secteur "cheval" ?

P. MURRET-LABARTHE

"L'institution des courses a été très longue à se mettre en marche. Depuis les 2 ou 3 dernières années, on constate un effort très important fait par le trot mais aussi le galop. Cela passe aussi par la modernisation du PMU.

Je ne suis pas pessimiste sur l'avenir de l'institution des courses. La situation continuera à se redresser au bénéfice de l'ensemble du monde hippique."

J.F. CHARY

Il est surprenant que les éleveurs ne réagissent pas aux propos de M. P. MURRET-LABARTHE.

Dans l'état actuel des choses, dire que le taux de prélèvement n'a pas changé alors que les éleveurs et les utilisateurs s'entendent annoncer par le chef du Service des Haras qu'il est contraint de prévoir un budget à moins 20% pour 1987, semble surprenant.

Si les taux restent inchangés et que le budget des Haras est à moins 20%, où va la différence ?"

P. MURRET-LABARTHE

"Le Chef du Service des Haras se fonde sur la loi de finances votée en automne 1986 et on lui reprocherait de spéculer sur ce qui sera peut-être acquis, et nous l'espérons, au cours de l'année 1987, sans en avoir la certitude. Alors, il y a d'une part un souci de sécurité de la part du service des Haras et d'autre part un espoir de rééquilibrage en cours d'année."

5. LE SERVICE DES HARAS : "Plus on se réforme à temps, plus on digère mieux sa réforme !"

Question

Un projet de réforme plane sur le Service des Haras. De quoi s'agit-il ? Quel est l'avenir de ce Service ? Doit-il être plus dynamique et compétitif ?

P. MURRET-LABARTHE

"Une société qui ne se réforme pas est une société dont l'impact et l'activité diminuent, puis disparaissent. C'est le propre de toute organisation sociale de penser systématiquement à toute réforme qu'on peut lui appliquer pour la rendre plus efficace et mieux adaptée.

Pourquoi ne réformerait-on pas le Service des Haras ? Plus on se réforme à temps, plus on digère bien les réformes. Lorsqu'on se réforme un peu tard, on perd de l'énergie. Aujourd'hui, un certain nombre de responsables du Service des Haras veut préparer l'avenir et s'il faut pour cela passer par une réforme, pourquoi pas ?"

6. LE CHEVAL LOURD : Y a-t-il une volonté politique de maintenir ce secteur ?

Question

Quel est l'avenir du cheval lourd en France ?

B. DUTOIT

"C'est un problème politique. Ou on veut se débarrasser des éleveurs et des chevaux lourds et on le dit clairement, ou alors on maintient cet élevage en France qui représente un certain nombre d'atouts :

- un patrimoine génétique unique au monde que de nombreux pays nous envie,
- la possibilité de valoriser et d'améliorer des pâturages pauvres ou dégradés,
- l'utilisation comme animal de traction dans des productions spécifiques,
- l'aspect loisir, folklore, animation ...

Alors, il faut choisir et pourquoi n'encouragerait-on pas cette production alors qu'il y a 80% de déficit de viande de cheval en France ?"

Question

Faut-il continuer à produire du cheval lourd et le gouvernement ne peut-il pas intervenir sur le marché de la viande ?

P. MURRET-LABARTHE

C'est un problème qui déborde celui du cheval lourd. On pourrait l'étendre aux céréales, au lait, aux fruits et légumes, etc ... Veut-on développer une certaine forme d'agriculture en France ? Il y a deux paramètres à considérer ; ils sont :

- d'ordre sociologique : veut-on développer ou non telle ou telle production ?
- d'ordre économique : nous sommes déficitaires en matière de viande chevaline et les éleveurs français ont des difficultés face aux producteurs d'autres pays.

Question

Y a-t-il un autre ou d'autres débouchés pour le cheval lourd que la viande ?

B. DUTOIT

Il ne faut pas rêver quant aux autres débouchés. Cependant, il faut les prendre en compte et chaque fois que l'on peut, initier d'autres débouchés. L'exemple de l'attelage est significatif. Nous avons encore un savoir-faire et il ne faut pas abandonner cette "culture" car nous sommes la dernière génération à savoir encore atteler. Mais ne négligeons pas le secteur de la viande chevaline, car ce débouché reste fondamental pour le cheval lourd.

Si, demain, on prend la décision d'interdire les forêts aux tracteurs et autres engins lourds comme cela semble déjà se pratiquer en Allemagne, il faudra débarrasser avec les chevaux."

P. MURRET-LABARTHE

Il ne faut pas se focaliser sur la viande car on ne règlera pas, ou que partiellement, le problème dans ce contexte. Il faut considérer les autres activités et débouchés possibles."

7 - LA FORMATION HIPPIQUE, un élément clé du développement !

Question

La formation hippique s'inscrit-elle dans un projet de développement et de promotion du cheval en France ?

M. BLANC interroge à ce sujet **M. R. MEREAU** (Ingénieur Général d'Agronomie)

"Un groupe de travail que je préside, sur les métiers du cheval a été mis en place par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche au Ministère de l'Agriculture. Ce groupe réfléchit sur les qualifications professionnelles en matière de métiers du cheval pour aboutir, peut-être, à une réforme ou une amélioration de la formation initiale et continue en matière d'activités hippiques.

Dans le domaine des activités "courses", on peut considérer que l'entreprise, c'est le centre d'entraînement. Il faut déterminer les profils, les compétences et les activités pour remplir ces emplois.

Dans le domaine de l'équitation avec l'entreprise "centres équestres", il y a plus de diversités qu'il faut encourager et y adapter des formations.

Il y a également le domaine de l'élevage que le groupe va tenter maintenant d'analyser, car la réflexion se poursuit."

C O N C L U S I O N

H. BLANC

"Chacune des personnalités présentes souhaite une sorte de nouvel état d'esprit, de solidarité entre ce que l'on peut appeler "les différents mondes du cheval" afin de développer et de promouvoir ensemble le cheval et ses activités dans notre pays. Si l'on demande à l'Administration davantage de concertation entre les différentes parties prenantes, il semble nécessaire aussi que ces différentes parties se concertent et élaborent des projets d'envergure en commun. Si cette "heure de vérité" a pu déceler certains problèmes de fond entre les différents partenaires de la filière et notamment entre producteurs et utilisateurs de chevaux de sport et de loisir entre équitants et clubs équestres, entre les producteurs de viande de cheval et leurs concurrents étrangers, il faut remercier les quatre personnalités présentes d'avoir joué le jeu de la vérité et les inviter à très court terme à trouver ensemble des solutions pour la promotion et le développement du cheval dans notre pays.